

Cofasy défend nos intérêts dans le dossier du projet de loi sur la psychothérapie

Compte-rendu de la journée chez le Ministre Delmotte (de notre envoyée spéciale Marilyn Droog)

Journée très structurée et très constructive, de 9.30 à 18.00h. Le Ministre Demotte accueillait le "public" (= le monde psy) en personne à l'entrée de la salle... Belle image de l'intérêt et de l'accueil de sa politique.

Ont parlé, ceux qui sont contre. N'ont été que peu entendus : ceux qui sont pour (= la plateforme). Mais nous avons eu "le mot de la fin" puisque nous avons parlé en dernier lorsque la salle a pu s'exprimer. Ca aussi, c'était une bonne politique ! Bien sûr cela a commencé par les défenseurs politiques : Rudy Demotte en personne + Yvan Mayeur (dont c'est le projet (personnel) + la présidente de la commission des affaires sociales du Sénat. Elle a parlé clairement des sciences occultes et des sectes... En Belgique on ne se voile pas la face, on sait par rapport à quoi on se positionne et on en parle librement.

Ont parlé ensuite, pour leurs chapelles : les travailleurs "sociaux" : ceux du terrain, qui n'ont pas de titres universitaires, seulement des compétences de terrain ou des graduats. Ils sont relégués par la loi au titre d'assistant et voient tout le travail qu'ils font, en profondeur, en largeur et en responsabilités quotidiennes. Ils demandent à être reconnus dans leur apport et à avoir les mains libres dans leur travail de tous les jours.

l'Université : qui ne comprend pas pourquoi certains non universitaires ou certains non-psy seraient concernés !
les médecins-généralistes qui ne trouvent pas leur juste place dans le projet comme acteurs de terrain en situation de crise
les psychiatres: qui ne voient pas pourquoi on les sort de l'article 78 pour les mettre dans le 78 III puisqu'ils sont médecins, peuvent prescrire et veulent rester fidèles au malade et à la maladie dans ses aspects biologique, médical, pharmaceutique, etc... Ils ne veulent pas devenir psychothérapeutes, ils veulent rester médecins.

les psychologues cliniciens sont les seuls à être vraiment contents de cette loi et à y trouver leur place. Ils n'ont pas besoin d'être seuls concernés. Ils veulent juste que le diagnostic soit clairement entre leurs mains compétentes et que leur statut de psychologues formés de manière complète soit reconnue. Mais ils doivent eux-même faire des formations complémentaires pour devenir psychothérapeutes... et demandent juste ce petit plus de reconnaissance avec les autres psychothérapeute. Les flamands veulent une reconnaissance INAMI et des remboursements.

les sexologues sont contents qu'enfin quelqu'un veut reconnaître leur pratique et leur donner un statut. Mais ils ne veulent pas être ravalés à la seule fonction de psychothérapeutes, vu que parmi eux beaucoup sont des kinés qui font de la rééducation pelvienne ou d'autres qui font d'autres actes qui n'ont rien à voir avec la "psychothérapie".

le pédagogue était ennuyé et n'avait pas grand-chose à dire. Il est resté longtemps au micro mais tout le monde s'endormait. Il a été applaudi parce qu'il rendait le micro !

les psychanalystes étaient 6 (là où chacun n'était que 1) et même plus encore à parler !!! Ils ont eu 50' là où les autres avaient 10' ou 20' ! pour expliquer qu'ils n'étaient pas d'accord entre eux, que la formation, telle que proposée dans la loi ne correspond pas à la formation telle qu'ils l'organisent depuis 100 ans, qu'ils ne veulent donc pas de cette loi, parce qu'en plus, peu d'entre eux sont des psy cliniciens mais des médecins, des juristes, des historiens etc et qu'ils ont leurs propres règles de fonctionnement. Ils demandent de pouvoir continuer leur tradition et de pouvoir continuer à avoir le même prestige... rien que ça ! Il y a eu une table ronde de questions.

J'ai parlé en 4e après 1 Français, qui se réjouissait pour la Belgique d'avoir un si bon terreau à sa base, et 2 mécontents. J'ai parlé au nom de la Cofasy, Constellations Systémiques. J'étais la seule systémicienne présente et cela nous donne beaucoup de poids. J'ai dit que je voyais l'ouverture et l'écoute, basées sur le respect, etc... (en reprenant les termes d'Isy Pelc comme étant les critères nécessaires à toute psychothérapie).

J'ai dit que la façon dont était traité (bien traité/maltraité) le projet de loi était une garantie de santé pour le sujet de la santé mentale.

Que le projet de loi n'était pas mauvais mais devait encore être remanié, comme cela l'est toujours.

Que le but final était bien d'offrir un maximum de garanties aux patients/clients. Que de ce point de vue, les gens de terrain, dans la mesure où ils travaillaient en équipe et sur base de mandats ou de missions, offraient les mêmes garanties que ceux qui avaient des formations plus académiques. Que les académiciens n'avaient sans doute pas les mêmes possibilités d'agir sur le terrain. Mais que les deux parties étaient complémentaires et aussi nécessaires pour faire le tour des problèmes qui se posent.

J'ai aussi dit qu'il fallait clairement revoir le poids des formations et leur organisation.

Et qu'il fallait surtout, maintenant que le projet de loi était assez emmanché et ne regardait qu'un avenir à plus long terme, commencer à prévoir les modalités transitoires...

Le site internet de la Plateforme est ouvert. Je vous en envoie les coordonnées.

Les gens de la plateforme étaient positifs, même s'ils ont souligné qu'ils auraient aimé être entendus aussi !

La plateforme est le plus gros organisme interlocuteur de l'affaire et le seul pluridisciplinaire.

Vous avez compris que nous sommes bien placés et que nous avons notre place !

Bisou

Marilyn

voir le site de la plate-forme: <http://www.plateforme-psysm.be/main.htm>